



Apeve-Info

N° 2 - Mars 2016

Sommaire

- Assemblée générale de l'Apeve le 20 mars
- Visite-conférence à Pencran le 24 avril 2016
- Autres visites-conférences en 2016
- Les enclos de la vallée de l'Elorn en Anglais
- Pourquoi les ossuaires ?
- Cotisation 2016

L'Apeve a reçu des messages encourageants de votre part après l'envoi de la première newsletter. Voici donc le numéro 2. Si vous avez des remarques à nous faire, écrivez-nous à apeve29@orange.fr.

N'hésitez pas à la transférer à vos connaissances qui s'intéressent à la mise en valeur du patrimoine breton. Bonne lecture !

**Le 20 mars 2016, à partir de 15 h :
Assemblée générale de l'Apeve
salle Pierre Abéguilé, à La Martyre.**

Les adhérents et les sympathisants sont invités.

Venez nombreux !



Au menu de l'Assemblée générale

Le Conseil d'Administration fera le bilan des douze derniers mois, avec les séquences habituelles :

- rapport moral
- rapport d'activité
- rapport financier
- renouvellement du tiers sortant

La deuxième partie sera à la fois ludique et culturelle. Nos vices-présidents ont concocté dans le plus grand secret un quizz-photos sur les enclos. Chacun pourra tester ses connaissances patrimoniales.

Enfin, l'Assemblée Générale s'achèvera dans la convivialité par le traditionnel vin d'honneur.

Visite-conférence à Pencran le 24 avril 2016

L'enclos paroissial de Pencran fait partie des plus riches de la vallée de l'Elorn. A l'extérieur, le grand calvaire a sans doute servi de modèle à d'autres réalisations de la région. On compte également trois madeleines suppliantes dans le cimetière et un ossuaire qui est l'un des plus anciens de la vallée.

Le porche sud possède des voussures extérieures illustrées de scènes bibliques qui ont servi de modèles à Guimiliau, Ploudiry et Landivisiau. L'intérieur abrite les statues des douze apôtres.

L'église possède une statuaire du XVI^e siècle et notamment une déploration collective avec une Marie-Madeleine dont le visage évoque étonnamment celui d'Anne de Bretagne.

Voilà de quoi mettre en appétit les amoureux du patrimoine qui auraient tort de rater cette visite-conférence où devraient être en outre présentés les travaux de restauration de la charpente.



Photo : Noé cueille des grappes de raisin (détail de la voussure externe du porche).

Autres visites-conférences en 2016

L'Apeve envisage d'organiser trois autres **visites-conférences** avant la fin de 2016 :

- à Commana, le 5 juin 2016
- à Saint-Sauveur, le 18 septembre 2016
- à Ploudiry, le 9 octobre

Notez déjà ces dates sur vos agendas. Vous recevrez un rappel par newsletter et par mail. Ces visites-conférences sont ouvertes à tous et l'entrée est gratuite.

Le site de l'Apeve "relooké"

N'oubliez pas d'aller admirer sur notre site www.apeve.bzh l'excellent travail de présentation effectué par notre ami Brahim Némar. La tenue d'un site est accaparant, mais nul doute que c'est un prélude de bon augure pour les travaux à venir.

Les enclos de la vallée de l'Elorn en Anglais

Mr. Gordon Lawson est citoyen britannique et habite à Twickenham dans le Middlesex. Il se passionne pour le patrimoine religieux de notre Bretagne et a publié sur Wikipedia plusieurs articles en anglais concernant nos enclos et les thèmes en corrélation. Voir par exemple :

https://en.wikipedia.org/wiki/La_Roche-Maurice_Parish_close

https://en.wikipedia.org/wiki/Saint_Divy_Parish_close

https://en.wikipedia.org/wiki/Guimiliau_Parish_close

etc..



Par la suite, il a regroupé ces articles dans un livre intitulé « **Breton notes. Part 12** ».

Récemment, il a contacté l'Apeve pour l'informer de son travail et lui a adressé deux épreuves de son ouvrage. Notre conseil d'administration a été sensible à l'intérêt porté par un citoyen d'outre-Manche à notre patrimoine breton. Il a également apprécié la qualité des commentaires et des photos. Certes, nos compatriotes préféreront lire des ouvrages en français (ou en breton) mais il est également intéressant de pouvoir conseiller à nos amis anglophones un livre rédigé dans leur langue.

Ceux qui souhaiteraient feuilleter ce livre pourront le faire à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'Apeve ou d'une visite-conférence.

Mr. Lawson propose son ouvrage au prix de 27 € avec couverture souple et de 35 € avec une couverture rigide (frais de port en sus).

Pour plus ample information, contacter Mr. Gordon Lawson : weglinde@aol.com

Pourquoi les ossuaires ?

Dans le précédent Apeve-Info nous évoquions une nouvelle destinée culturelle pour certains ossuaires. C'est l'occasion de rappeler les raisons qui ont conduit nos ancêtres à les bâtir.

Au cours du haut Moyen-Age, la population inhumait ses morts sur le placître autour de l'église, mais le haut clergé et les nobles avaient le privilège de pouvoir être enterrés à l'intérieur des églises, « *ad sanctos* » (près des saints). Peu à peu, les personnes qui avaient fait des donations à la fabrique obtinrent également le droit d'une sépulture dans l'église. Il ne s'agit pas d'une spécificité bretonne mais d'un usage que l'on retrouve dans les différentes régions françaises. La population pensait s'attirer ainsi le regard bienveillant de Dieu !

En Bretagne, l'inhumation dans l'église se développe dans la première moitié du XVII^e siècle et se démocratise même vers la fin du XVII^e siècle, moyennant le paiement d'un droit de plus en plus élevé à mesure que l'emplacement se rapproche du chœur.

L'exiguïté des édifices contraint à retirer les ossements plus anciens pour laisser la place aux personnes récemment décédées. Les reliques des morts étaient alors déposées dans l'ossuaire. Les plus anciens de ces ossuaires datent du XV^e siècle. A l'origine, il s'agit de petits bâtiments isolés dans le cimetière ou accolés à l'église. Leur façade, entièrement ajourée pour favoriser l'aération, ne possède ni vitre ni porte. Les passants peuvent voir les ossements entassés et méditer sur la vanité de ce monde. A partir du XVI^e siècle, les ossuaires s'agrandissent, deviennent des éléments essentiels des enclos et bénéficient d'enrichissements architecturaux, comme à Plougouven, Pleyben, Sizun, Guimiliau, La Martyre, La Roche Maurice, etc. Certains d'entre eux ne se contentent plus de recevoir les ossements mais servent également de lieux de prière et de veillée.

Dans le même temps, les inhumations dans les églises sont de plus en plus contestées. Les premiers reproches sont matériels. Les dallages des églises souffrent de leur fréquent déplacement et de leur affaissement consécutif à la décomposition des corps. Les morts étant enterrés à une faible profondeur, les odeurs de putréfaction devenaient parfois insupportables.



Ossuaire de Commana



Ossuaire de Sizun

En 1689, le Parlement de Bretagne s'inquiète de l'état des dallages des églises, malmené par les inhumations. L'évêque de Quimper, en 1710, demande que les sépultures soient gratuites dans les cimetières extérieurs et défend au clergé « *d'inhumer aucune personne dans les églises, à la réserve de ceux qui y ont leur enfeu* ». Sans doute ces interdictions ont-elles eu peu d'effet, puisqu'en 1719 le Parlement de Bretagne doit réitérer son interdiction en invoquant cette fois le danger des épidémies. Et il le refera en 1741... Mais on continue à citer des exemples d'inhumations dans les églises jusque dans les années 1760-70, donnant lieu à des incidents avec les autorités civiles et religieuses. La déclaration royale de Louis XVI le 10 mars 1776 interdit l'inhumation dans l'église sauf



Ossuaire de La Roche-Maurice

pour les hauts dignitaires. En juillet 1790, l'Assemblée Nationale confirme l'interdiction. A partir de cette date, les infractions deviennent rares.

Et les ossuaires ? Dans les cimetières, l'espace est plus important et les transferts d'ossements moins fréquents. Les ossuaires perdent leur utilité première. Quelques-uns seront démolis. Certains conserveront encore pour un temps les restes des défunts, d'autres seront transformés en chapelle, en habitation (Saint-Thomas de Landerneau) ou serviront d'école (La Roche-Maurice)... Plus récemment, des communes y ont aménagé des musées. L'essentiel est de conserver ces héritages du passé et leurs richesses artistiques.

Jean Bozec

Documentation :

- La gestion des cimetières – Ministère de la Culture et de la Communication – <http://www.eure.gouv.fr/content/download/6864/39677/file/44%20La%20gestion%20des%20cimetiere%20C3%A8res.pdf>
- Les églises chassent les morts (Marcel Postic) – bretagne.com – http://www.bretagne.com/fr/layout/set/print/culture-bretonne/histoire_de_bretagne/absolutisme_centralise/les_eglises_chassent_les_morts
- La Bretagne des enclos et des calvaires (Marc Déceneux et Daniel Mingant – Editions Ouest-France



Ossuaire de Pencran

Cotisation 2016

N'oubliez pas votre cotisation 2016.

- Individuel : 10 €
- Couple : 15 €

Vous pourrez la régler à l'occasion de notre Assemblée Générale,

ou par courrier à notre trésorier : M. André Morvan - Trégastel - 29800 LA ROCHE MAURICE

Merci d'y penser.

Apeve (Association pour la Promotion des Enclos paroissiaux de la Vallée de l'Elorn)

Siège social : Mairie - 4 rue de Ty Croas - 29800 LA MARTYRE

Secrétariat : 1 rue Victor Hugo - 29800 SAINT-DIVY - 02 98 20 26 95

Site : www.apeve.bzh

E-mail : apeve29@orange.fr

Si vous souhaitez **ne plus recevoir** cette newsletter, adressez le message :

« *Je ne souhaite pas recevoir d'autres informations de l'Apeve* » à : apeve29@orange.fr

Vous recevrez un message de confirmation de votre désinscription.